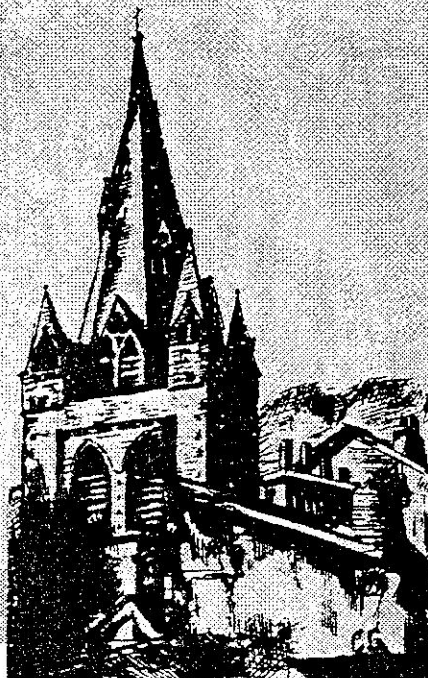




Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

"Patrimoine, Société, Développement"

Bulletin de liaison n° 63 - mars 1998

Le transfert de la justice à Europole, quel avenir pour le Palais et ses annexes ?

La salle de la Maison de l'Architecture était comble, le lundi 8 décembre 97 à 20 h 30, pour entendre, à l'invitation du C.S.V.G., des commerçants et des hôteliers, Monsieur de Battisti, Adjoint à l'Urbanisme, et les professionnels de l'Agence d'Urbanisme.

C'est qu'il faut à la fois sauvegarder le plus bel édifice de notre ville, mesurer les conséquences du transfert sur le commerce avoisinant, trouver des recettes de compensation pour maintenir l'animation qu'apporte le pôle judiciaire, et amener tous les Grenoblois à participer à l'élaboration des projets de réutilisation d'un bâtiment historique prestigieux.

l'Echaillon utilisé au XVI^{ème} siècle (porche gauche et chapelle gothique en encorbellement), et au XIX^{ème} siècle (ailes ouest et est) : le calcaire bleuté du Fontanil dans la façade asymétrique de la Renaissance du milieu du XVI^{ème} siècle entourant le porche droit de l'ancienne Cour des Comptes. Les escargots médiévaux du fleuron central du gable à décor floral, le chien rongeur un os, rappellent avec

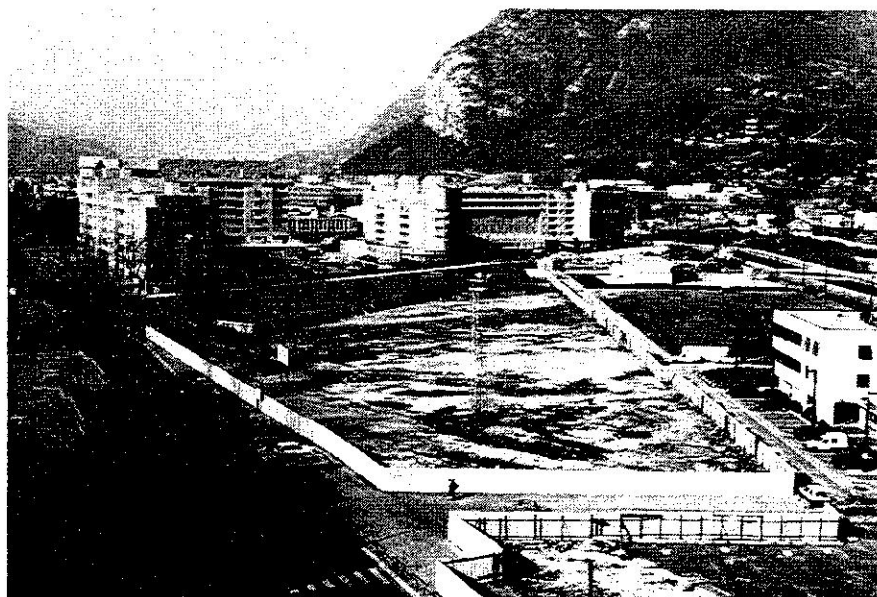
humour la lenteur de la justice et l'acharnement des plaideurs.

La fantaisie des sculpteurs éclate dans la décoration latérale de la Porte Renaissance : dauphins stylisés coiffant un petit dragon ailé et un chien à tête humaine. Les rinceaux italianisants, les chapiteaux à feuille d'acanthé, les arcs en anse de panier, les corniches du nouveau style côtoient les monstres du Moyen-Âge et des petits personnages pleins de vie.

La décoration intérieure des parties classées à l'Inventaire des Monuments Historiques est somptueuse : panneaux sculptés de Paul Jude dissimulant les archives de la 1^{ère} Chambre de la Cour des Comptes, plafonds de la Chambre de la grande audience du Parlement (actuellement 1^{ère} Chambre de la Cour d'Appel), conçus par Jean Lepoutre et ciselés par Daniel Guillebaud, boiseries et plafond de la 1^{ère} Chambre du Parle-

ment (actuellement salle de délibération et de réception de la Cour d'Appel), appelée généralement le salon bleu en raison de ses tentures murales.

Les travaux entrepris à la fin du XIX^{ème} siècle donnèrent au Palais disparate du Moyen-Âge, de la Renaissance et du XVII^{ème} siècle l'homogénéité d'aujourd'hui, mêlant l'authentique des admirables façades gothique et renaissance à la froideur des ailes ouest et est, qui sentent la copie.



LE SYMBOLE DE L'ANCIENNE PROVINCE DU DAUPHINÉ

Yves Godayer, attaché au Service Prospective Urbaine, et Jean-Pierre Charre, notre Président, dans un exposé assorti de projections, rappelleront l'intérêt architectural du bâtiment. Tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, après les modifications dont il fut l'objet au cours des siècles et le ravalement de 1968, il dévoile deux qualités de pierres : le calcaire de





Le transfert de la justice



LE PALAIS DE JUSTICE

Comment réutiliser ces locaux prestigieux avec leurs belles cours, leurs couloirs, leurs salles des pas perdus fort belles aussi ? Que faire de tous ces espaces protégés ? Quel avenir aussi pour les bâtiments historiques proches où s'étendirent les services judiciaires ?

Xavier du Tremolet, architecte à la Ville, aborde les problèmes fonciers. La propriété du Palais de Justice est partagée entre l'Etat (côté ouest) et le Département (salle des Assises sur la rue Guy Pape et les trois niveaux côté est). Le Conseil général devrait acquérir la part de l'Etat.

Il rappelle ensuite que ce ne sont pas seulement les 5 500 m² du Palais de Justice que va libérer la construction de la nouvelle Cité Judiciaire, mais encore les 2 500 m² occupés par la Justice dans le Palais Lesdiguières, sur le Jardin de Ville, les 1 500 m² de l'Hôtel de Belmont sur le quai Créquy, siège du Tribunal d'Instance, et ceux du Conseil des Prud'hommes, dans l'ancienne Caisse d'Epargne principale du boulevard Edouard Rey.

Au total, avec des imprécisions liées à la nature de certains locaux (appartement, sous-sol), quelque 10 000 m², dont plus de 10 % sont protégés, vont être désaffectés.

LE PALAIS DE LESDIGUIÈRES ET L'HÔTEL DE BELMONT

Résidence citadine du Connétable, construite vers 1620, flanquée de la Tour du Trésor du XIII^e siècle, elle devint à sa mort la propriété du Maréchal et de Monseigneur de Villeroy, héritiers de la Marquise douairière de Lesdiguières, puis fut acquise en 1719 par les Consuls de Grenoble, qui y transfèrent la Maison Communale, trop à l'étroit place Grenette.

Une partie fut affectée à l'Intendance du Dauphiné, puis, au début du XIX^e siècle, louée à l'Etat pour y abriter la Préfecture et les appartements du Préfet, jusqu'au transfert dans le bâtiment de la place de Verdun à la fin du XIX^e siècle. Les Services Municipaux occupèrent alors l'ensemble du bâtiment.

La Municipalité y siégea 250 ans, jusqu'au déménagement dans le nouvel Hôtel de Ville construit boulevard Jean Pain. Un bail signé entre la Ville et l'Etat permit au Tribunal de Grande Instance d'occuper les locaux vacants.

L'ensemble représente quelque 4 500 m², les services judiciaires occupant principalement le premier étage. Les beaux salons du rez-de-chaussée, où se sont mariés beaucoup de

Grenoblois, abritent aujourd'hui le Musée Stendhal.

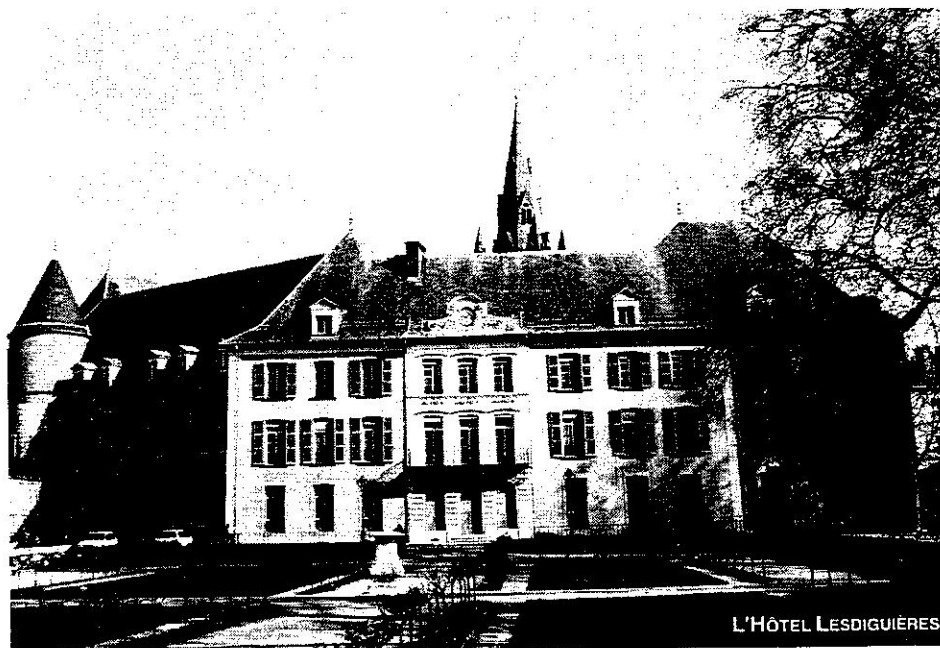
L'Hôtel de Belmont fut édifié à la fin du XVII^e siècle pour être au bord de l'Isère le fleuron d'un nouveau quartier. Il resta la propriété de la famille de Belmont jusqu'au début du XIX^e siècle, puis connut diverses mutations jusqu'à son achat par la Ville en 1867, qui le revendit à l'Etat en 68 et le récupéra en 1898 sur échange de terrains. On y installa la justice de paix, les conseils de prud'hommes, le bureau de placement, la bourse du travail.

On mesure l'immensité des problèmes posés par la nécessité de préserver les dimensions historiques et architecturales de ces édifices. Leur protection, comme le rappelait X. du Tremolet, est "bonne mais pas totale". L'Architecte des Bâtiments de France devra veiller à leur sauvegarde pour qu'ils puissent revivre en ayant une affectation convenable, compte tenu de la configuration de locaux bien modifiés au cours du temps.

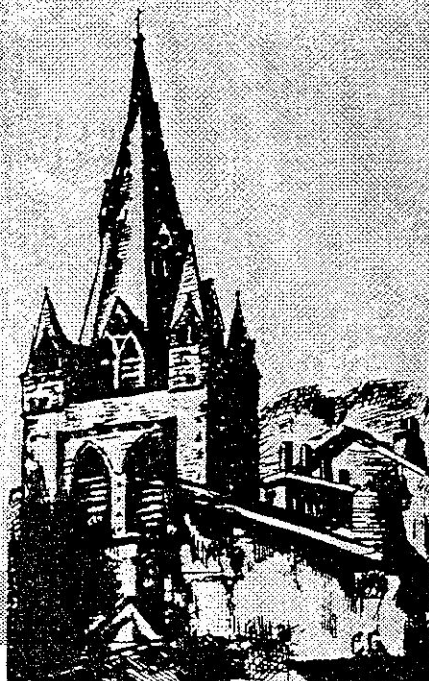
L'IMPACT SUR LA VIE DU QUARTIER

François Bady, architecte, et Liliane Pesquet, économiste à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise, évoquent tour à tour les résultats de l'étude d'impact initiée par la Municipalité.

Un quartier habité regroupant 2 500 emplois dont 400 au Palais de Justice, dans une zone piétonne où il est difficile de pénétrer et de stationner (2 500 places, 500 espaces privés). 39 % des avocats viennent à pied vu la proximité de leurs cabinets.



L'HÔTEL LESDIGUIÈRES



Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

"Patrimoine, Société, Développement"

Bulletin de liaison n° 63 - mars 1998

Le transfert de la justice à Europole, quel avenir pour le Palais et ses annexes ?

La salle de la Maison de l'Architecture était comble, le lundi 8 décembre 97 à 20 h 30, pour entendre, à l'invitation du C.S.V.G., des commerçants et des hôteliers, Monsieur de Battisti, Adjoint à l'Urbanisme, et les professionnels de l'Agence d'Urbanisme.

C'est qu'il faut à la fois sauvegarder le plus bel édifice de notre ville, mesurer les conséquences du transfert sur le commerce avoisinant, trouver des recettes de compensation pour maintenir l'animation qu'apporte le pôle judiciaire, et amener tous les Grenoblois à participer à l'élaboration des projets de réutilisation d'un bâtiment historique prestigieux.

L'Echaillon utilisé au XVI^{ème} siècle (porche gauche et chapelle gothique en encorbellement), et au XIX^{ème} siècle (ailes ouest et est) : le calcaire bleuté du Fontanil dans la façade asymétrique de la Renaissance du milieu du XVI^{ème} siècle entourant le porche droit de l'ancienne Cour des Comptes. Les escargots médiévaux du fleuron central du gable à décor floral, le chien rongeur un os, rappellent avec

humour la lenteur de la justice et l'acharnement des plaideurs.

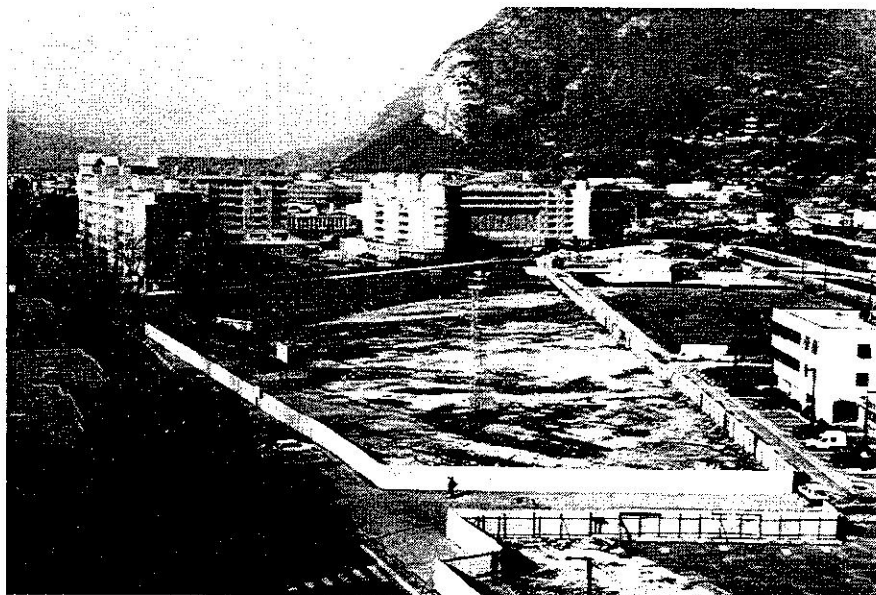
La fantaisie des sculpteurs éclate dans la décoration latérale de la Porte Renaissance : dauphins stylisés coiffant un petit dragon ailé et un chien à tête humaine. Les rinceaux italianisants, les chapiteaux à feuille d'acanthé, les arcs en anse de panier, les corniches du nouveau style

côtoient les monstres du Moyen-Âge et des petits personnages pleins de vie.

La décoration intérieure des parties classées à l'Inventaire des Monuments Historiques est somptueuse : panneaux sculptés de Paul Jude dissimulant les archives de la 1^{ère} Chambre de la Cour des Comptes, plafonds de la Chambre de la grande audience du Parlement (actuellement 1^{ère} Chambre de la Cour d'Appel), conçus par Jean Lepoutre et ciselés par Daniel Guillebaud, boiseries et plafond de la 1^{ère} Chambre du Parle-

ment (actuellement salle de délibération et de réception de la Cour d'Appel), appelée généralement le salon bleu en raison de ses tentures murales.

Les travaux entrepris à la fin du XIX^{ème} siècle donnèrent au Palais disparate du Moyen-Âge, de la Renaissance et du XVII^{ème} siècle l'homogénéité d'aujourd'hui, mêlant l'authentique des admirables façades gothique et renaissance à la froideur des ailes ouest et est, qui sentent la copie.



LE SYMBOLE DE L'ANCIENNE PROVINCE DU DAUPHINÉ

Yves Godayer, attaché au Service Prospective Urbaine, et Jean-Pierre Charre, notre Président, dans un exposé assorti de projections, rappelèrent l'intérêt architectural du bâtiment. Tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, après les modifications dont il fut l'objet au cours des siècles et le ravalement de 1968, il dévoile deux qualités de pierres : le calcaire de





Activités culturelles

Rappel : MERCREDI 22 AVRIL 1998 Conférence-visite. Le Musée de l'Ancien Evêché. Isabelle Lazier

• Rendez-vous : 15 heures, sur place. • Entrée libre et gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation, sur présentation de la carte.

MERCREDI 20 MAI 1998

Conférence avec projections. Stendhal et les fortifications de Grenoble. Robert Bornecque

- 15 heures, au siège, 5 place Sainte-Claire.
- Entrée libre et gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation.

Notre Président d'honneur, dont la conférence du 1^{er} février a eu tant de succès qu'on a refusé du monde, croîsera à nouveau le patrimoine militaire et la mémoire d'un des plus illustres enfants de Grenoble, Henri Beyle, enfant ou adolescent, a parcouru la ville, les glacis des remparts, les fossés plus ou moins comblés.

Son récit autobiographique, "La vie de Henri Brûlard", évoque à plusieurs reprises des jeux, des escapades, des disputes, qui sont situés avec précision derrière l'hôtel du Gouverneur, devant une porte, sur un bastion. Il escalade les pentes du Rabot.

D'autres épisodes sont plus calmes, voire poétiques, telle la confection de bouquets de fleurs ramassées sur les glacis.

Et bien sûr le docteur Gagnon a expliqué à son petit fils que la terrasse couverte d'une treille sur laquelle il joue, occupe l'épaisseur de la muraille romaine du II^e siècle, édifée avant même que Cularo ne soit Gratianopolis.

Devenu Stendhal, il revient dans sa ville natale dans les années 1830 et raconte son séjour dans les "Mémoires d'un touriste".

Les travaux de la Bastille battent leur plein. Esprit curieux, Stendhal demanda l'autorisation de visiter une partie du chantier. Il eut pour guide le capitaine Guêze, qui venait d'inventer un nouveau système de manœuvre de pont-levis dont plusieurs portes furent équipées. La lecture des passages concernés nous invitera, à l'aide de vues actuelles ou anciennes, à imaginer l'état des lieux où, avec d'autres polissons, le jeune Henri Beyle vint s'amuser, et que, devenu un homme sérieux, il eut à cœur de visiter en connaisseur.

MERCREDI 24 JUIN 1998

Conférence-visite. Grenoble et son patrimoine. Jean-Michel Rodet.

- 15 heures, place de la Cymaise (Rive Droite de l'Isère).
- Accès libre et gratuit pour les adhérents à jour de leur cotisation, sur présentation de la carte.

Jean-Michel Rodet, chargé de la Cellule Accompagnement Culturel, propose une visite qui va réveiller les souvenirs de trois décennies d'action en faveur du patrimoine.

Nous revisiterons les sites ayant fait l'objet d'une intervention de notre Comité, au cours d'une promenade qui suit le tracé de l'enceinte gallo-romaine et de ses extensions médiévales.

Le parcours commence place de la Cymaise, devant la fontaine de V. Sappey : une patte léonine, impétueuse, enserrant une fluidité sinueuse, puissante et imprévisible. Notre cheminement sera ponctué par les vestiges de l'antique rempart, terminé à la fin du III^e siècle : en bordure du Jardin de Ville, supportant l'agréable terrasse de Stendhal ; à l'entrée de la rue La Fayette, où sa destruction amena la constitution de notre Comité ; au nord et au sud de l'ensemble épiscopal. Il révélera l'histoire des places : Saint-André, de Gordes, Grenette, Sainte-Claire, Notre-Dame, Lavalette... Notre promenade retrouvera le tracé de l'enceinte médiévale englobant les faubourgs construits à partir du IX^e siècle : le long de l'actuelle rue Chenoise, de l'altière tour de Sassenage, au pied de la Tour de l'Île, qui monte la garde au bord de l'Isère.

De-ci de-là, des portes restaurées sur nos deniers, des boutiques ayant reçu le Prix des Trois Roses, des objets à restaurer, comme les méridiennes, et de grands problèmes urbanistiques, comme la réutilisation des locaux désaffectés par la Justice.

Une manière d'honorer nos prédécesseurs et de nous ressourcer pour conduire de nouvelles actions militantes.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 1998

Forum des Associations à Tullins. Stands de découverte. Visites guidées.

- 14 h 30, au Clos des Chartreux, Hôtel de Ville -entre Tullins et Fures- en face de l'hôpital et au-dessus de la R.N. 92.
- Accès libre et gratuit, pas d'inscription préalable.

Après une présentation, par Gilbert Veyret, Président des Amis du Vieux Tullins et de son canton, salle Jean Moulin (derrière l'Hôtel de Ville), de Tullins, du Forum et de la visite, parcours du Vieux Tullins sous la conduite de conférenciers postés (un plan sera distribué). L'Hôtel de Ville, ancienne demeure conventuelle des Chartreux, est devenu, dans la 2^e moitié du XIX^e siècle, une magnifique Villa à l'italienne, remarquable par ses boiseries, ses parquets, ses décors. Le parc comprend un plan d'eau et des arbres aux essences rares. Par les sentiers suivant un ruisseau cascading, on accède à son sommet d'où l'on découvre Fures, Tullins, la plaine de l'Isère, le Vercors et la Chartreuse. Tullins est une ville ancienne, dont la prospérité fut liée au développement de la batellerie sur l'Isère et à l'utilisation des eaux de la Fure -propres au trempage des métaux-, et qui vit s'installer de nombreux établissements religieux.

Un "chemin historique", créé il y a quelques mois, permet d'admirer l'Eglise Saint-Laurent-des-Prés, son clocher du IX^e siècle, avec ses génies en encorbellement ; le château féodal, que l'on gagne par des ruelles pentues et pittoresques ; l'Hôtel-Dieu et sa Chapelle, rendue célèbre à la fin du XV^e siècle par des miracles ; le couvent Notre-Dame des Grâces, sur la porte duquel on voit encore les plombs des révolutionnaires en 1793. Autant de découvertes à faire en compagnie de membres des autres associations patrimoniales de l'Isère, regroupés une nouvelle fois dans le cadre du mouvement de rassemblement que notre Comité a lancé.

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble • Patrimoine, Société, Développement

■ Siège social :

5, place Sainte-Claire (derrière les halles, interphone Association Saint-François, premier étage, à droite).

■ Permanence :

mardi de 15 à 18 heures, (sauf durant les vacances scolaires)

■ Boîte et téléphone :

4 quai Mounier (rive droite de l'Isère, entre le pont de la Citadelle et la passerelle Saint-Laurent).
04.76.42.54.13.

■ Cotisation :

Personnes physiques : 80 F., 40 F. ou 20 F. (tarif découverte et jeunes).
Personnes morales : 300 F., 200 F. ou 100 F.
Valable de septembre à septembre.
C.C.P. Grenoble : 1320-25 N